



Strasbourg, 25 février 2014

Diffusion restreinte
DH-BIO/PSY (2014) OJ Hearing Prov

Groupe de rédaction pour l'élaboration d'un Protocole additionnel sur la protection des droits de l'Homme et de la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux à l'égard du placement et du traitement involontaires (DH-BIO Psy)

Bureau du Comité de Bioéthique (DH-BIO/BU)

**Paris, Salle 1
11 mars 2014**

Audition des OING

9h30 – 16h00

PROJET D'ORDRE DU JOUR

9h30 – 10h00¹

1. Message de bienvenue par les Présidentes du DH-BIO et du Groupe de Rédaction
2. Introduction
 - Rappel général sur les travaux entrepris
 - o [Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine \(Convention d'Oviedo\)](#) ; [Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales](#) ; [Recommandation \(2004\) 10 relative à la protection de la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux](#)
 - Clarification concernant le champ d'application du futur Protocole

10h00 – 11h30

3. Mesures/dispositions à prendre pour assister les personnes atteintes de troubles mentaux faisant l'objet d'un placement et d'un traitement involontaires dans l'exercice de leurs droits

Pause

12h00 – 13h00

4. Mesures à prendre pour assurer un contrôle approprié des placements/traitements involontaires
5. Situations d'urgence

Pause déjeuner

14h30 – 16h00

6. Protection des personnes n'ayant pas la capacité de consentir et ne s'opposant pas
7. Mineurs
8. Autres questions

Fin de l'audition

¹ Les temps de discussion sont mentionnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être adaptés en fonction des discussions.